

cndp

Commission nationale
du **débat public**

Vous donner la parole
et la faire entendre.

Projet de Parc éolien en mer des Îles
d'Yeu et de Noirmoutier

Réunion préalable au débat public

16 février 2015

Programme de la réunion

- 1) Rappel des **principes du débat public**
- 2) **Présentation résumée** des principales caractéristiques du **projet** de Parc éolien des Iles d'Yeu et de Noirmoutier
- 3) Eléments sur **l'organisation du débat** sur le projet : thèmes, formes, lieux
- 4) Discussion **sur le débat et non sur le projet**

Qu'est-ce que le débat public ?

Le cadre du débat

- Le *code de l'Environnement*, articles L.121-1 à L. 121-15.
- *La Commission nationale du débat public (CNDP)*
 - Autorité administrative **indépendante**
 - Saisie par les maîtres d'ouvrage des grands projets d'aménagement
 - Décide d'organiser ou non, un **débat public**, ou une concertation avec garant
 - Désigne une **commission particulière**, indépendante et neutre
 - Rédige un bilan à l'issue du débat public.

Les objectifs du débat

- Il porte sur un projet identifié, avec un maître d'ouvrage et traite de
 - de son **opportunité**
 - des **objectifs**
 - de ses **caractéristiques**
- Il permet au public :
 - de **s'informer** sur le projet
 - d'obtenir des **réponses** à ses questions
 - de donner son **avis**.
- Au terme du débat, le maître d'ouvrage fait part des **suites qu'il donne à son projet**

Les principes du débat

- **Transparence de l'information**
- **Ouverture à tous**
- **Egalité de traitement entre les participants**
- **Argumentation des positions**

La commission particulière du débat public

■ *Sa mission:*

- définir les modalités du débat public
- animer le débat public et veiller à son bon déroulement
- rédiger un compte-rendu à l'issue du débat public

■ *Sa composition*

- Jacques Roudier, président de la CPDP
 - Dorothée Briaumont, membre
 - Aurélie Couture, membre
 - Bruno de Trémiolles, membre
 - François Gillard, membre
 - Jean-Marc Rébière, membre
- La CPDP est assistée par un **secrétariat général**

Les outils du débat

■ Des éléments initiaux d'information :

■ *Sur le projet :*

- dossier du maître d'ouvrage et sa synthèse
- des études et références

■ *Sur le débat*

- Les documents d'information de la CPDP (Journal du débat, lettre électronique, affiches, tracts ...)
- Une large campagne de communication dans les médias régionaux, locaux et institutionnels.

■ Des rencontres

- réunions publiques, générales ou thématiques
- ateliers
- débats mobiles (lieux de forte affluence, manifestations...)

■ Des expressions

- Cahier d'acteurs
- Contribution
- Question et avis sur le site

■ Des outils numériques

- Site internet du débat (Système questions-réponses, forums de discussions)
- Facebook
- Twitter

Présentation du projet par le maître d'ouvrage

L'organisation du débat

Décembre 2014

- Décision de la CNDP d'organiser un débat public

Janvier - Avril 2015

- Rencontre avec les acteurs du territoire
- Elaboration du dispositif de débat public

Mai - Aout 2015

- Débat public

Septembre - Novembre 2015

- Compte-rendu de la CPDP
- Décision du maitre d'ouvrage dans les 3 mois.

En amont du débat...

- Des rencontres avec les acteurs du territoire dont:
 - Une réunion d'échanges avec le milieu associatif sur les modalités du débat public
 - Un atelier sur les simulations visuelles, ouvert à tous (sur inscription)
- Le suivi de la rédaction du dossier du maître d'ouvrage et de sa synthèse

Les thématiques

- Les caractéristiques du projet, son économie
- La construction, l'exploitation, le démantèlement
- Les impacts du projet :
 - Milieu naturel
 - Paysage
 - Économie et l'emploi
 - La pêche et les autres activités professionnelles en mer
 - Tourisme
- La sécurité maritime et aérienne
- L'atterrissage de la liaison électrique

Les lieux potentiels

- Beauvoir-sur-Mer
- Île de Noirmoutier
- Île d'Yeu
- La Barre-de-Monts
- Les Sables d'Olonne
- Notre-Dame-de-Monts
- Pornic
- Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- Saint-Jean-de-Monts

Echange avec la salle